

LE POLE ALPES-DU SUD (04 - 05)
DU CEN PACA RECHERCHE UN(E)

Chef(fe) de projet 'Zones humides' – animateur (- rice) territorial(e)

Contrat à Durée Indéterminée

*Ensemble, contribuons à la préservation durable
des zones humides à l'échelle locale et régionale !*

Structure

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA), membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, est une association loi 1901 à but non lucratif, créée en 1975. Il emploie à ce jour plus de 55 salariés permanents répartis sur 6 établissements et intervient sur l'ensemble de la région.

Acteur majeur de la protection de la nature et de la biodiversité, le CEN PACA a pour finalité de préserver le patrimoine naturel de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il gère plus de 110 sites à l'échelle de la région, dont trois réserves naturelles. Il anime dix plans nationaux d'actions "espèces" ou leur déclinaison régionale, et gère un établissement recevant du public, l'écomusée de la Crau basé à Saint-Martin de Crau. Le CEN PACA anime également la politique de partage des connaissances (SINP, ZNIEFF, Atlas...) et accompagne un grand nombre d'acteurs du territoire pour la prise en compte de la biodiversité. Le conservatoire anime la mise en œuvre de trois documents d'objectif Natura 2000 et accompagne les acteurs du territoire pour l'émergence de projets en faveur de la conservation de la biodiversité et notamment des zones humides.

Contexte

Les zones humides jouent un rôle majeur dans le grand cycle de l'eau par les fonctions qu'elles remplissent. Les trois fonctions majeures sont les fonctions hydrologiques (stockage de l'eau, champs d'expansion de crues, etc...), les fonctions physiques et biogéochimiques (filtre naturel, dépollution, etc.) et les fonctions écologiques (lieu de vie de nombreuses espèces). Ces fonctions contribuent au maintien du bon état des masses d'eau et apportent de multiples services sociétaux : qualité de l'eau



potable, soutien d'étiage des cours d'eau, lutte contre les inondations, corridors écologiques, activités halieutiques,...

Le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur œuvre sur le territoire régional à l'accompagnement de la politique en faveur des zones humides auprès des différents acteurs concernés : décideurs, propriétaires et usagers, mais plus particulièrement élus et collectivités. Il informe et conseille les acteurs territoriaux sur les enjeux présents dans leurs territoires de compétence et de vie et les accompagne dans la définition de stratégies locales de préservation (Plan de gestion stratégique des zones humides) et la définition et la mise en œuvre des programmes opérationnels.

Considérant les menaces qui continuent de peser sur les zones humides, il s'avère nécessaire de renforcer les actions d'animation à différentes échelles afin que les acteurs en compétence puissent s'appuyer sur une expertise, disponible au plus près du territoire.

C'est dans ce contexte que le (la) chef(fe) de projet, animateur (ice) territorial Zones humides intégrera l'équipe « Alpes du Sud » sous l'autorité du Responsable du pôle.

Située aux portes de la Haute-Provence et des Alpes, l'antenne de Sisteron comprend 11 salariés : 2 du Pôle « Alpes du Sud » et 9 salariés du Pôle « Biodiversité régionale ».

La prise de fonction est souhaitée au plus tôt.

Missions

Le(la) chef(fe) de projet zones humides assurera les missions d'animation en faveur des zones humides à différentes échelles. Les missions concernent :

Animation régionale (50% du temps)

- L'animation pour une mise en réseau des compétences régionales en faveur des milieux humides ;
- la communication et la sensibilisation aux enjeux des milieux humides pour renforcer la mobilisation autour de ceux-ci ;
- la communication et la sensibilisation plus large sur la prise en compte du grand cycle de l'eau dans les bassins versants, au-delà des zones humides elles-mêmes ;
- l'animation pour le renforcement de la connaissance des milieux humides, à travers l'organisation et la diffusion des données de l'inventaire des zones humides pour une information partagée à l'échelle régionale grâce au Système d'Information Territorial (SIT)-ZH administré par le Parc naturel régional du Luberon ;
- l'organisation et l'animation globale des interventions à différentes échelles et notamment l'animation d'un comité de suivi régional.

Animation territoriale sur les Alpes du Sud (04-05) (30% du temps)

- Accompagner la mise en œuvre d'actions de préservation, de gestion, de restauration sur des zones humides à priorités d'action ;
- Répondre à des sollicitations de collectivités ou de porteurs de projets volontaires ;

- Travailler à l'émergence de projets de préservation et/ou de restauration des zones humides ;
- Réaliser des inventaires complémentaires et caractériser les zones humides, définir leur rôle fondamental dans la fonctionnalité des trames bleues et turquoise ;
- Participer aux instances territoriales de gestion de l'eau (comités de rivières, comités de suivis divers) ;
- Contribuer à l'élaboration des dossiers techniques et financiers dans le montage de projets (réponse à des appels à projets, demande de subventions, etc.).

Gestion de zones humides sur les Alpes du Sud (04-05) (20% du temps)

- Réaliser des diagnostics écologiques sommaires (fonctionnement hydrologique, état de conservation) ;
- Rédiger des notices et plans de gestion ;
- Accompagner les usagers dans la gestion ;
- Élaborer et mettre en œuvre des opérations de restauration du fonctionnement des zones humides ;
- Réaliser des suivis.

Profil recherché

Expérience dans le domaine de la gestion des eaux et des milieux aquatiques et de l'expertise exigée : 2 ans minimum

Formation : niveau Licence 3 ou Master en écologie souhaité

Connaissances et savoir-faire :

- Politiques publiques et programmes en faveur de la préservation des milieux aquatiques et des zones humides (DCE, Loi sur l'eau, GEMAPI, ...) ;
- Fonctionnement des institutions dans le cadre de l'animation des territoires et de la protection de la nature ;
- Expérience pratique de l'animation d'acteurs privés (agriculteurs, propriétaires...) et de l'échange avec les partenaires institutionnels (administrations, collectivités, chambres consulaires, etc.) ;
- Ecologie et fonctionnalités des zones humides ;
- Connaissances élémentaires en pédologie ;
- Fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau ;

- Maîtrise SIG (QGIS) ;
- Maîtrise du Pack office ;
- Qualités rédactionnelles ;
- Savoir parler en public ;
- Conduire des réunions avec des partenaires, élus, usagers, et acteurs locaux ;

- Animer et concerter des réseaux d'acteurs, des groupes de travail et des dynamiques de territoire.

Savoir- faire organisationnels et savoir- être :

- Autonome ;
- Rigoureux, méthodique et organisé ;
- Respect des procédures et des délais ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Être à l'écoute, disponible, et adaptable ;
- Goût du travail en équipe,
- Sens de la collaboration et du partage de l'information.

Conditions d'emploi et de rémunération

Contrat à durée indéterminée.

35 heures hebdomadaires.

Rémunération selon la grille de la convention collective ECLAT groupe E, coefficient de base 325 points (2.200 € brut mensuel) + reconstitution de carrière le cas échéant.

Merci d'envoyer votre candidature (curriculum vitae et lettre de motivation) à : rh@cen-paca.org

Objet du mail : Candidature CP Zones humides

Date limite de candidature : 05/08/2023

Pour tout renseignement sur le poste :

Lionel Quelin – lionel.quelin@cen-paca.org ou 06 72 47 56 83